

CELLULE DE GESTION DES MARCHES PUBLICS

Appel d'offres ouvert n°SC-AON-031/ARPCE-DG/CGMP-2024

Aux candidats,

Nous avons l'honneur de vous informer que l'Agence de Régulation des Postes et des Communications Electroniques (ARPCE) lance des appels d'offres ouverts pour la sélection des prestataires compétents et qualifiés pour assurer les prestations ci-dessous indiquées dans le cadre de son budget de l'exercice 2025.

Pour Brazzaville :

- L'entretien des bureaux et des résidences du personnel administratif ;
- Le gardiennage et la sécurité des bureaux et des résidences du personnel administratif ;
- La désinsectisation, la désinfection, et la dératisation des bâtiments siège et technique ;
- La maintenance et entretien des équipements de la climatisation des bâtiments siège et technique ;
- Le ravitaillement du carburant ;
- La mise à disposition des hôtesse d'accueil ;
- La mise à disposition des chauffeurs ;
- Le nettoyage et l'entretien des façades des bâtiments siège et technique ;
- La maintenance des ascenseurs des bâtiments siège et technique ;
- L'entretien des groupes électrogènes (Green Power) ;
- La mise à disposition d'une salle de gym ;
- Les maintenances préventives et curatives des groupes incendies, des robinets d'incendies armés (RIA), des bâches à eau et de la pompe immergée du forage des bâtiments siège et technique ;
- L'assainissement des bâtiments siège et technique ;
- La maintenance et l'entretien des véhicules ;
- La maintenance des imprimantes et la mise à disposition des techniciens opérateur système ;
- La maintenance des équipements informatiques et la fourniture des pièces détachées.

Pour Pointe-Noire :

- Le gardiennage et la sécurité de l'antenne ;
- La désinsectisation, la désinfection, et la dératisation ;
- Le ravitaillement du carburant ;
- La mise à disposition des hôtesse d'accueil pour les antennes de Pointe-Noire et Dolisie ;
- La mise à disposition des chauffeurs ;
- Le nettoyage et l'entretien des façades ;
- La maintenance des ascenseurs ;
- L'entretien des groupes électrogènes ;

- Les maintenances préventives et curatives des groupes incendies, des robinets d'incendies armés (RIA) des bâches à eau et de la pompe immergée du forage ;
- L'assainissement de l'antenne ;
- La maintenance et l'entretien des véhicules ;
- La maintenance des imprimantes et la mise à disposition des techniciens operateur système ;
- La maintenance des équipements informatiques et la fourniture des pièces détachées.

La passation desdits marchés sera conduite tel que défini dans le code des marchés publics ainsi que les termes et conditions décrits dans le dossier d'appel d'offres.

Les soumissionnaires intéressés doivent fournir les documents suivants :

- Le formulaire de soumission dûment rempli ;
- La présentation de l'entreprise ainsi que la description des services proposés ;
- Les CV ainsi que les attestations de formation du personnel clé ;
- Les références des projets similaires réalisés depuis un(01) an ;
- La proposition financière détaillée ;
- Le dossier fiscal 2024 à jour.

Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'appel d'offres complet, en version électronique, **contre paiement en espèces non remboursable de la somme de deux cent cinquante mille (250 000) Francs CFA**, auprès du secrétariat permanent de la **Cellule de Gestion des Marchés Publics de l'ARPCE, sise 91 avenue de l'amitié au centre-ville de Brazzaville, 4eme étage, email : cgmp@arpce.cg, Brazzaville-République du Congo.**

Les dates de retrait des dossiers seront du **lundi 25 novembre 2024 au lundi 9 décembre 2024 à 13h00** à Brazzaville et Pointe-Noire.

Les offres devront être déposées au plus tard le **23 décembre 2024 à 13h précises** pour **Brazzaville** au n°91 **avenue de l'amitié au centre-ville, 4^e étage, siège ARPCE** et pour **Pointe-Noire** au n°9 allées Makimba (à côté de l'agence LCB, centre-ville).

Les ouvertures des offres auront lieu à Brazzaville au siège de l'ARPCE à partir du **23 décembre à 14h00**, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés. Les offres remises après le délai ne seront pas acceptées.

Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de soumission.

Fait à Brazzaville, le 15 novembre 2024

**La Personne Responsable
Des marchés publics, P.L.**

